

Morges

Un hiver à hauts risques pour la police municipale

» **INTERVENTIONS**
Le corps communal a été particulièrement sollicité depuis le début de l'année, pour des délits importants.

Un chauffard qui fonce sur un agent, les braquages d'une station-service, d'un café et d'une bijouterie, les deux premiers mois de l'année ont été chauds pour la police de Morges, peu habituée à des affaires aussi sérieuses. Et si les mauvaises langues insinuent qu'à force de parler exagérément d'insécurité dans leur campagne électorale, les partis ont fini par la faire arriver dans cette ville si paisible, le commandant Philippe Desarzens n'est pas surpris par cette vague sans précédent. «Cela fait douze ans que je suis là et ces dernières années, j'ai régulièrement annoncé lors de mes rapports que la délinquance se rapprochait, sans être très visible. Cette fois, elle se matérialise d'un coup et de façon spectaculaire, mais nous y étions préparés.»

Reste que l'autre soir, un agent morgien a dû tirer une



LES POLICIERS Les agents de la paisible cité morgienne ont eu droit à plusieurs braquages et à une course-poursuite en deux mois.

balle pour stopper un véhicule qui fonçait sur lui, ce qui démontre aussi que les risques du métier existent partout.

«Les voyous se déplacent, vo-

lent des voitures puis les abandonnent et si Morges n'est pas leur terrain de jeu privilégié, nous devons rester très prudents. Le drame de Bex (n.d.l.r.: un policier avait été abattu lors d'un simple con-

trôle *Van passé*) est encore dans les mémoires et nos hommes doivent se méfier lors de chaque intervention.»

La proximité comme atout

Parfois montrée du doigt pour son agressivité envers les automobilistes mal parqués et pour le fait de manier un peu trop souvent son radar, la police a cependant très bien réagi lors de ces affaires, épaulant la gendarmerie avec une certaine réussite. Notamment lors du dernier épisode en date, lorsque les deux fuyards ont été rapidement interceptés. «Cela montre bien que les dispositifs communaux actuels sont très efficaces et qu'ils doivent être maintenus pour assurer la sécurité de proximité», explique celui qui est aussi président des chefs de polices municipales vaudoises, allusion au très controversé concept Police 2000. «Nous pouvons parfaitement agir sur notre territoire et livrer ensuite les personnes interpellées à la gendarmerie, ce qui ne me pose aucun problème. Le tout est de collaborer de manière intelligente, pour le bien de tout le monde.»

CÉDRIC JOTTERAND

Pompaples

Le village remet un coq au sommet de son clocher



LE COQ Le municipal Michel Besson s'est hissé à 26 mètres de hauteur pour mettre l'étréscillant volatile au sommet du clocher qui sort d'une année de rénovation.

Les habitants ont bravé la pluie pour assister, samedi matin, à la pose du coq au sommet du clocher de Pompaples. Un événement qui marquait la fin des travaux de rénovation de l'édifice. Le poids des ans (la dernière réparation du clocher datait de 1957), les intempéries et des défauts d'étanchéité ont eu raison de la structure et de la couverture de tuiles du clocher.

Coup de foudre

En 2004, un coup de foudre a endommagé le mécanisme de l'horloge et de la cloche, un mois plus tard un coup de vent a déplacé le coq. Les élus locaux pensaient faire quelques réparations électroniques et

mécaniques. Mais après avoir inspecté l'édifice, ils se sont rendu compte de l'ampleur des travaux à effectuer. Ils ont demandé une rallonge de budget et les gros œuvres ont débuté.

Rajeunissement complet

Charpente, couvertures, ferblanteries, cadran, durant plus d'une année le clocher a subi un rajeunissement complet. Les habitants de Pompaples ont été, durant cette période, privés de l'horloge et du son des cloches.

Il y avait donc du monde, samedi matin, pour assister à la mise en place du coq. C'est le municipal Michel Besson qui s'est élevé à 26 mètres du sol pour placer le volatile.

S. BT.

Payerne

Furieux et aviné, il fracasse son mobilier et met le feu à son appartement

Le sinistre qui a mis en émoi les habitants du 27, rue de la Gare à Payerne, dimanche à l'aube, a été déclenché par un homme de 28 ans. Devenu irascible après une dispute conjugale (24 heures d'hier), il a bouté le feu à un matelas imbibé de liquide inflammable.

Scène de ménage

Ce Chilien s'est d'abord bruyamment disputé avec sa compagne vers 6 h 30. La gendarmerie avait dû intervenir pour protéger Madame qui a

trouvé refuge chez des amis. Resté seul dans l'appartement, l'homme a alors fracassé une partie de son mobilier au marteau, notamment son téléviseur, avant de mettre le feu au matelas. Furieux et aviné, il s'est montré menaçant et injurieux lorsque les gendarmes sont revenus sur les lieux à 7 h 30, avec les hommes du feu cette fois-ci. Confiné à l'appartement (au premier étage), l'incendie a été rapidement circonscrit. Il a fait peu de dégâts. L'immeuble est essentiellement occupé

par des bureaux, des cabinets dentaires et autres locaux commerciaux.

Conciergerie évacuée

Par chance, les autres appartements étaient vides à cette heure-ci. Seul le conciergerie, logé au quatrième étage, a été surpris par la fumée. Il a dû être évacué par une nacelle et a été transporté à l'hôpital pour contrôles. L'incendiaire a passé la nuit en cellule pour les besoins de l'enquête.

C. A.

Moudon

Jugé «dangereux», un candidat à la Municipalité risque la mise sous tutelle

Candidat à la Municipalité de Moudon et connu, entre autres, pour avoir hébergé des sans-papiers équatatoriens, Jean-Samuel Mottaz est l'objet d'une demande de mise sous tutelle déposée par la Municipalité de Moudon. L'Exécutif demande son interdiction civile pour «faiblesse d'esprit» et parce qu'il constitue «un danger pour lui-même, ses locataires et ses voisins».

Syndic du chef-lieu broyard, Gilbert Gubler confirme ces informations parues samedi dans *La Liberté*: «Cette procédure a

été lancée l'été dernier, bien avant l'annonce de la candidature de Jean-Samuel Mottaz.»

De son côté, Jean-Samuel Mottaz estime être victime d'une attaque personnelle: «La Municipalité essaye par tous les moyens de me mettre en faillite, parce que je ne suis pas d'accord avec elle et que je le dis. Ils m'ont retiré le permis d'habiter ma maison et ont fait fermer mon bar, soi-disant parce qu'il était insalubre et dangereux.»

La décision finale reviendra au juge de paix, qui tranchera sur la base d'un rapport psychia-



Jean-Samuel Mottaz estime être victime d'une attaque personnelle.

trique. Comme cette décision ne devrait pas tomber avant les élections communales, la candidature de Jean-Samuel Mottaz reste valable.

S. MR

Vaud

Une seule carte de vote pour quatre scrutins

Les élections communales de cette fin de semaine ne seront pas effectuées totalement selon le principe du vote par correspondance dans les communes à conseil général. En effet, les électeurs seront obligés de se déplacer au local de vote pour le second tour à la municipalité et pour l'élection du syndic qui se dérouleront aussi dimanche.

Comment sera-t-il alors possible d'identifier les électeurs sans leur carte de vote qui aura été envoyé avec les bulletins électoraux? «Ces cartes seront redistribuées au local de vote

avant chaque scrutin dès le deuxième tour à la municipalité», explique Bernard Muhl, chef de section au Canton.

Ceux qui se seraient abstenus lors du premier tour devront par contre apporter leur carte pour avoir le droit de participer aux scrutins suivants. Leur distribution ne devrait pas poser de problème d'organisation. Anita Rupp, secrétaire communale de Saint-George, en est certaine: «Il y a une année, lors de l'élection complémentaire de 2 municipaux, tout avait très bien fonctionné»

R. E.

Morges

Quatre policiers accusés de bavure sont acquittés

Accusés d'avoir molesté un automobiliste lors d'un contrôle en août 2004, quatre agents de la police de Morges avaient fait les gros titres d'un quotidien évoquant une sacrée bavure.

Grand soulagement

«Ces collaborateurs viennent d'être jugés par le Tribunal de Nyon et tous les chefs d'accusation ont été levés, précise Philippe Desarzens. Cette procédure a pesé sur nos têtes durant un an et demi et ce verdict a été ressenti comme

un grand soulagement. Il démontre surtout que nous avons agi dans les règles, ce qui n'était pas le cas du plaignant, lequel roulait en état d'ivresse en plus d'avoir frappé mes agents! Cette période a été assez difficile, d'autant que nous ne pouvions faire le moindre commentaire en raison du secret de l'instruction. On ne peut pas parler de victoire, mais d'une réhabilitation, tout comme la fierté de savoir que nous faisons correctement notre travail.»

C. JOT.

Lausanne

Il vend des ballons téléguidés dans le monde entier

Depuis trois ans, le Lausannois Jodoc Elmiger vend ses zeppelins téléguidés dans le monde entier. Polonais, Français, Brésiliens ou Turcs, «les clients viennent souvent nous rendre visite avant d'acheter», explique le fondateur de Minizepp SA.

Pour quelques milliers de francs — le plus grand modèle, 13 mètres de long, est vendu un peu moins de 40 000 francs — un dirigeable remplace à bon compte les moyens très lourds normalement nécessaires à la photographie aérienne, une spécialité très demandée, notamment dans les grands événements télévisés. «C'est un



Jodoc Elmiger a créé Minizepp il y a trois ans.

bon filon pour des agences de publicité», observe Jodoc Elmiger. Les images aériennes des grandes villes se vendent bien, pour la sécurité, l'urbanisme ou la promotion immobilière.

F. P.